

<b>Zeitschrift:</b>	Le nouveau conteur vaudois et romand
<b>Band:</b>	91 (1964)
<b>Heft:</b>	5-6
<b>Artikel:</b>	Un poète satirique genevois : Petit Senn : (1792-1870)
<b>Autor:</b>	Jean / Petit Senn
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-233586">https://doi.org/10.5169/seals-233586</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un poète satirique genevois :

## PETIT SENN (1792-1870)

par Jean des Sapins.

Il fut un contemporain des classiques genevois, mais un poète ouvert et bienveillant, chez lequel la satire était plus malicieuse que méchante. On a reconnu en lui un continuateur de La Rochefoucauld, de La Bruyère et de Vauvenargues. S'il est venu après eux, il ne leur est point identique. Il ne les a pas imités, car il est très personnel et, s'il ne les égale point, il les continue avec finesse et profondeur. Il fut un moraliste ingénieux et piquant. Ses *Bluettes et Boutades*, œuvres de sa maturité, sont de jolis ouvrages où l'esprit étincelle. Il suffit d'en faire quelques citations :

*On rend si peu de services aujourd'hui qu'il n'y aura plus d'ingrats demain.*

*Il n'y a que les gens qui prêtent au ridicule qui soient certains d'être remboursés.*

*Combien de gens iraient à l'église si Dieu seul les y voyait ?*

*Lorsqu'un ami demande de l'argent, voyez lequel des deux vous voulez perdre.*

*Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les hommes ce qu'ils valent et de les revendre ce qu'ils s'estiment.*

*Respectons les cheveux blancs, surtout les nôtres.*

*Le monde est aux plus fins, le ciel est aux plus dignes.*

*L'homme d'Etat incapable de ne rien créer, est capable de tout pour détruire.*

*Un rien blesse l'amour-propre, mais rien ne le tue.*

Cette sagesse condensée en courtes maximes révèle une âme élevée et fière.

Son père, qui était un homme passif, l'envoya en apprentissage de commerce à Lyon. Mais la comptabilité ne sut pas triompher de la Muse et le jeune homme revint à Genève où, en peu de temps, il fut le poète à la mode. Il réalisa ainsi la prophétie de Mlle Mars, la grande actrice du temps, qui lui avait dit : *Attendez-vous à voir un jour votre nom dans tous les journaux et sur toutes les lèvres.*

On raconte qu'il dépensait des trésors d'ironie en maniant une prose alerte et des vers sautillants. Un de ses biographes, E. Juillard, l'appelle « l'amuseur de Genève ». Mais celui qui sut le décrire tel qu'il était, c'est Gaspard Vallette, qui possédait, comme lui, ce style caustique et élégant assez rare, en ce temps-là, en Suisse romande.

Jouissant d'une large aisance, il n'avait pas besoin d'écrire pour gagner sa vie. Il

collabora au *Journal de Genève*, mais cela ne lui suffit pas. Il créa un organe à lui, *La Fantasque*, dont il était le seul rédacteur, et distribuait ainsi sa prose alerte et ses mots à l'emporte-pièce. Il eut du plaisir à apprendre qu'on l'appelait le « La Bruyère genevois ». Eugène Sue lui demandait où se trouvait la mine dont il tirait tant de choses délicieuses. Balzac et Lamartine n'étaient pas moins aimables. Châteaubriand a dit de lui : *c'est un auteur qui sait vivre avec grâce*.

Petit-Senn accueillait les jeunes dans sa retraite. Il vécut longtemps retiré, ac-

ceptant avec philosophie la fuite du temps. Il consolait en vers émus la compagne de sa vieillesse :

*Voici le froid, ma vieille amie,  
Qui sur nous a fondu soudain ;  
La nature semble endormie ;  
Voici l'hiver dans le jardin,  
Voici l'hiver dans notre vie...*

Sa générosité était inépuisable ; il donnait sans compter son argent et son esprit.

## Si vous allez...

*... à Romanel-sur-Morges, vous trouverez un joli village, tout au milieu des champs, calme et paisible au pied de son église, comme le sont heureusement la plupart de nos villages.*

*Pourtant, il y a un peu plus de quatre siècles, il fut le témoin d'un drame dont l'horreur fait encore frémir.*

*Nous étions à l'époque de la Réforme, où les passions étaient surexcitées.*

*Un jour, alors que les hommes étaient rassemblés pour débattre de leurs intérêts communs, vint à passer un prédicant venant de Genève. Que se passa-t-il dans ces cervelles ? Mystère.*

*Toujours est-il que deux hommes prirent les devants pour le mettre à mort.*

*A cette nouvelle, LL. EE. invitèrent le seigneur du lieu, demeurant au Château de Vullierens, d'en faire une punition exemplaire. Celui-ci ne se fit pas répéter l'ordre deux fois. Il fit saisir tous les hommes de Romanel de 18 ans et au-dessus, et ils furent tous mis à mort. Seuls échappèrent les deux vrais coupables qui avaient pris la fuite.*

*La raideur de la justice de Berne, pourtant proverbiale, pâlit devant l'atrocité de cette mesure de représailles.*

Ad. Decollogny.